



MUSÉE DE PRÉHISTOIRE D'ÎLE-DE-FRANCE

RETOUR SUR 600 000 ANS D'HISTOIRE

PUBLICS

MODALITÉS DE VISITE

Dans cette rubrique, vous trouverez les renseignements nécessaires à la préparation de votre visite au musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France.

Conditions d'animation et de visite

Quelques règles à respecter

Le musée est un lieu spécifique dans lequel les enfants et les jeunes sont les bienvenus pour un moment de découverte et de loisir dans le respect des œuvres et des personnes. Aussi, il convient de veiller au respect de quelques règles, à rappeler aux enfants et aux jeunes avant leur venue : ne pas toucher aux objets (sauf si le médiateur les y engage), ne pas boire, ne pas manger, ne pas mâcher de chewing-gum, ne rien jeter par terre, ne pas courir, crier ou se bousculer, ne pas utiliser d'autre matériel que celui recommandé par le médiateur. Il est rappelé aux animateurs qu'ils restent responsables des enfants et de leur discipline pendant la durée de leur visite.

Les animations et ateliers

Par soucis de confort et de qualité, nos activités sont prévues pour des groupes de 25 enfants ou jeunes maximum. Pour les projets avec plusieurs groupes, merci de vous renseigner auprès du service des publics du musée.

Pass sanitaire

Le musée est un lieu culturel ouvert à tous.

En conséquence, selon la réglementation en vigueur, l'accès au musée est soumis la présentation d'un pass sanitaire, y compris dans le cadre d'une visite scolaire :

➤ depuis le 30 septembre 2021, pour les visiteurs âgés de plus de 12 ans et 2 mois

Renseignements et réservations

Comment nous contacter ?

Les visites, libres ou accompagnées, les animations et les ateliers se font exclusivement sur réservation. Les de

mandes de renseignements s'effectuent par téléphone, par courrier, par mail, par fax ou sur place. La prise de r
éservation s'effectue uniquement par téléphone.

- Chargée de réservation : Margot Koch au 01 64 78 54 83
- Médiateurs : Yann Emery, Laure Pretzner et Jean-Luc Rieu au 01 64 78 41 83.

En cas d'annulation, veuillez à prévenir le service des publics le plus tôt possible.